

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 12

Séance du 17 octobre 2022
L'an deux mille vingt-deux
Et le dix-sept octobre à 20 heures 30

Date de la convocation : 10 /10/2022

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, BERNAT Laurent, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, WALIGORSKI Marie-Lou

Absents excusés : GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine

Procuration : GUIRAUD Vivien à RIVEMALE Patrick

Secrétaire de séance : RICARD Nathalie

N° 36-2022

Objet : Attribution de subventions- Exercice 2022

Monsieur le Maire présente au conseil les demandes de subventions parvenues en mairie et présente les justificatifs produits.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE d'attribuer les subventions ci-dessous :

NOM ET ADRESSE DE L'ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
Association Locale ADMR de Rance et Rougiers 12370 BELMONT/RANCE	250 euros (deux cent cinquante euros)
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Camarès 12360 CAMARES	300 euros (trois cent euros)
Association « TUZOLANA ACCUEIL » Maison des associations 12400 MONTLAUR	500 euros (cinq cent euros)

- **DIT** que les crédits seront ouverts au compte 6574 du budget primitif principal de la commune 2022

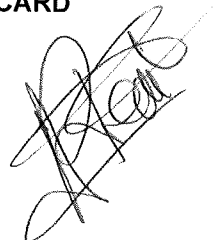
Vote : Exprimés : 12 Pour : 12 Contre : 0 Absentions : 0

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

Le Maire, Patrick RIVEMALE



La secrétaire de séance, Nathalie RICARD



Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission
Au représentant de l'Etat le 25/10/2022
Et de la publication le 25/10/2022
Le Maire, Patrick RIVEMALE

